

Crise et pluralisme juridique

Les 8 & 9 novembre 2018 à 9h - Salle 1 L

Pôle juridique et judiciaire, place Pey Berland, Bordeaux



Journée d'études organisée par le CERCCLÉ en partenariat avec l'université d'Ottawa

Direction scientifique : *Pauline Gervier, maître de conférences*



CERCCLÉ

Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État

université
de BORDEAUX



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

JEUDI 8 NOVEMBRE

8h45 Accueil des participants

9h Propos introductifs

Pauline Gervier, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, CERCCLE

Ghislain Otis, professeur de droit, Chaire de recherches du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones, Université d'Ottawa

9h30>12h30 Atelier n°1. La gestion foncière, facteur de crise en Côte d'Ivoire : quel rôle du pluralisme juridique ?

Modérateur : **Olivia Gandzion**, doctorante en droit public, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III

9h30 Présentation des travaux

Daniel Lopes, docteur en science politique, assistant en droit public de l'Université de Daloa, Cercle

Sylvia Soro, docteure en droit, assistante en droit public de l'Université de Daloa, Cercle

10h>11h – Discussion avec les intervenants

Roland Zobre Digbreu, chef de terre de Soubré, président de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels de la Région de la Nawa en Côte d'Ivoire

Aline Aka Lamarche, professeure de droit, Université de Bouaké

Sophie Theriault, professeure de droit, Université d'Ottawa

11h Pause

11h15>12h15 Suite de la discussion avec les intervenants

12h15 Débats

12h30 Pause déjeuner

14h>17h Atelier n°2. La résolution des conflits au Burundi : quel rôle pour les Bashingantahe ?

Modérateur : **Ghislain Otis**, professeur de droit, Chaire de recherches du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones, Université d'Ottawa

14h Présentation des travaux

Clément Cadinot, doctorant en droit public, université de Bordeaux, Cercle

Léa Havard, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, Cercle

14h30>15h30 Discussion avec les intervenants

Albert Arakaza, avocat et expert en renforcement des capacités au Burundi

Sergiu Miscoiu, professeur de science politique à l'Université de Cluj en Roumanie

Dominik Kohlhagen, membre de l'Agence française de développement

15h30 Pause

15h45>16h45 Suite de la discussion avec les intervenants

16h45 – Débats

17h fin de la première journée

VENDREDI 9 NOVEMBRE

8h45 Accueil des participants

9h >11h Atelier n°3. L'apport des travaux sur le pluralisme juridique en droit français

Modérateur : **Léa Havard**, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, Cercle

Discussion avec les intervenants :

François Feral, professeur de droit public, Université de Perpignan

Anne-Lise Madinier, docteure en droit public, Université de Perpignan

Véronique Bertile, maître de conférences en droit public, université de Bordeaux, Cercle, ancienne conseillère technique au cabinet de la Ministre des Outre-mer et ancienne ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane

Séverine Bellina, ancienne directrice de l'Institut recherche et débat sur la gouvernance

11h Pause

11h15 Débats

11h30 Propos conclusifs

Fabrice Hourquebie, professeur de droit public, université de Bordeaux, Cercle

12h30 Fin de la journée d'études

La réalisation d'ateliers de travail autour de la thématique « crise et pluralisme juridique » s'inscrit dans le cadre des activités des équipes de recherche régionales membres du projet Legitimus « Etat et cultures autochtones : un droit en quête de légitimité », piloté par la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones de l'Université d'Ottawa avec l'appui du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada. L'objectif des ateliers organisés par l'équipe bordelaise est double. Il vise non seulement à valoriser les travaux menés par les doctorants, docteurs et maîtres de conférences en droit public membres du CERCCLÉ (EA 7436), depuis plus de cinq ans désormais, afin qu'il puisse partager les résultats de leur recherche, mais aussi à impliquer les partenaires de recherche et de terrain qui ont été essentiels tout au long de ce projet, afin de discuter et d'échanger sur le rôle et les défis du pluralisme juridique dans un contexte de crise.

Les deux premiers ateliers seront consacrés aux deux axes de l'équipe de Bordeaux, situés en amont et en aval de la crise. Le premier atelier portera sur la problématique foncière en Côte d'Ivoire, sources de nombreux conflits. L'objectif poursuivi ici sera, pour les chercheurs, de confronter les résultats de leurs recherches avec les acteurs de terrain ainsi que des spécialistes de la question foncière, de la Côte d'Ivoire et du pluralisme juridique, afin de confronter les points de vue et de nourrir la réflexion sur le sujet. Le deuxième atelier portera sur la résolution des conflits au Burundi et le rôle joué par les Bashingantahe dans ce cadre. Là aussi, il s'agira pour les chercheurs de soumettre les résultats de leurs travaux aux acteurs de terrain et aux spécialistes de la justice coutumière, afin de discuter de leurs propositions visant à identifier des voies plus harmonieuses de gestion du pluralisme juridique pour résoudre la crise.

La tenue de ces deux ateliers, axés sur des travaux relatifs à deux territoires d'Afrique francophone, invite alors à prolonger la réflexion pour s'interroger sur les retombées de travaux inhérents au pluralisme juridique sur le territoire français. Quels sont les apports de ces recherches en droit français ? L'analyse de la reconnaissance, formelle ou informelle, d'une coexistence des ordres juridiques coutumiers et étatiques et de ses conséquences sur la pacification des rapports sociaux, telle que menée en Côte d'Ivoire et au Burundi, peut-elle constituer un outil de réflexion et présenter des clés de lecture pour la France, notamment dans le cadre de sa gestion des territoires ultra-marins ? Ces questionnements seront abordés lors d'un troisième atelier de travail, afin d'appréhender l'apport des réflexions sur le pluralisme juridique en droit français.

Contact : Martine Portillo
martine.potillo@u-bordeaux.fr
05 56 01 81 40